

[fr](#)

[Press release](#) | 14.09.2011

Environnement-PE

Le PE franchit une nouvelle étape pour améliorer son empreinte écologique

Le Bureau du Parlement européen vient de franchir un nouveau grand pas dans la bonne direction afin d'aligner ses pratiques sur ses déclarations. Il s'est penché ce lundi sur la question de l'empreinte écologique de l'Institution, et tout particulièrement sur la compensation de ses émissions de dioxyde de carbone (CO2 offsetting).

Réagissant à l'issue de cette réunion, **Isabelle DURANT**, Vice présidente du PE en charge du Programme Emas (*management environnemental) a estimé que:

"Je salue ces propositions concrètes et je considère que Parlement européen ne peut pas contraindre à des diminution des émissions de CO2 et l'instauration de mécanismes de compensation s'il ne se les impose pour son propre fonctionnement.

Après l'analyse d'une étude approfondie sur les sources d'émissions de CO2 et les différentes possibilités de compensation, le Bureau du Parlement européen a opté pour un scénario de compensation couvrant les émissions liées aux déplacements officiels du Parlement et du personnel, à l'énergie utilisées dans les bâtiments et à l'utilisation des véhicules officiels, ce qui représente environ 30% de l'empreinte carbone totale du Parlement. Pour des raisons à la fois politiques - afficher son choix et sa cohérence - et budgétaire - le Parlement doit rester attentif à limiter ses dépenses - les déplacements hebdomadaires des Députés entre leurs lieux d'origine et le Parlement ne sont pas inclus dans le schéma de compensation retenu. Chaque Député conserve bien évidemment la possibilité de compenser ses émissions de CO2 sur sa propre enveloppe de frais parlementaires.

Cette mesure a déjà été inscrite dans le budget prévisionnel 2012 et fera partie du projet de budget 2012 du Parlement soumis pour négociation à la Commission du Budget. Il sera important de préserver cette allocation dans la suite du processus de décision budgétaire et en assurer le maintien dans les budgets des prochaines années.

Depuis le début de la législature, la gestion de l'empreinte écologique du Parlement est au cœur de mes préoccupations. De nombreuses mesures ont été prises ces dernières années afin de réduire l'empreinte écologique résultant du fonctionnement quotidien de l'Institution : on citera, par exemple, la limitation des déplacements et le recours à des moyens de transports plus propres, la réduction des consommations d'énergie

et l'achat d'énergie "verte", la gestion et la réduction des déchets, etc.."

(*) http://www.euoparl.europa.eu/pdf/emas/declaration_environnementaleFR.pdf

Participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)

Recommended

Letter

© Alexander Briel



[In Defence of Democracy](#)

08.05.2024

Press release

<https://www.greens-efa.eu/de/artikel/press/vote-on-eus-fiscal-rules-ignores-scars-of-financial-crisis-will-lead-to-more-austerity>



[MEPs adopt Ecodesign and Right to Repair Regulations](#)

23.04.2024

Press release



[EUCO: EU Strategic Agenda needs to focus on climate ch...](#)

17.04.2024

Press release

<https://unsplash.com/photos/man-in-white-dress-shirt-and-blue-denim-jeans-sitting-on-white-and-black-solar-panel-wmaP3TI80ww>



[Greens/EFA secure ban on disconnections & promote citi...](#)

11.04.2024

Please share

[•E-Mail](#)

